

Professionnels habilités :	Infirmière ou infirmier clinicien travaillant à l'accueil clinique du CISSS du Bas-Saint-Laurent.
Clientèle visée :	Personne âgée de 18 ans et plus, pour laquelle un diagnostic d'anémie ferriprive asymptomatique, en phase subaiguë, a été posé par le médecin traitant.
Indications :	Personne qui requiert une prise en charge pour une investigation clinique dans un délai de 72 heures.
Conditions :	Répondre aux critères d'admissibilité du service de l'accueil clinique et être référé par le médecin traitant.
Exclusions :	Ferritine > 11; VGM > 80. Si présence d'une exclusion : Refuser la demande et aviser le médecin traitant.
Contre-indications :	Si depuis la réception de la référence médicale : SV instables; Hb < 80 g/L; Oligurie > 12 h; Douleur abdominale importante, non soulagée par analgésique; DRS; Dyspnée de novo; Saignement actif; Méléna; Cirrhose décompensée; Grossesse; Ménorragie; Rectorragie. Si présence de contre-indications : Diriger la personne à l'urgence et aviser le médecin traitant.
Activités réservées :	Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.

